
Comité : Émile Abt, *Président*
André Castella, *Vice-président*
Patrick Terrapon, *trésorier*
Martine Supor Duvernay, *Secrétaire*
Isabelle Vidon, *membre (excusée)*

Excusés : Voir liste de présence

Présents : 10 membres

1. Accueil et appel des membres

Le Président, Émile Abt, accueille les participants et ouvre la 15^{ème} assemblée générale ordinaire de l'association "Le respect, ça change la vie" à 19h00.



Conformément à la liste de présence, 10 membres avec droit de vote sont présents, portant la majorité simple à 6 voix.

Malgré les nombreuses personnes excusées, représentant notamment les communes genevoises, le Président remercie chaleureusement celles et ceux qui, chaque année, prennent part à l'assemblée et soutiennent l'association. Par leur présence et leurs messages, ils témoignent leur confiance, leur sympathie et leur intérêt à l'association qui est reçue, ce soir, par les autorités meyrinoises, représentées par M. Jean-Marc Devaud, Maire.

Le Président salue en outre la présence de

M. Jean-François Duchosal, fidèle membre de l'Association depuis 2003.

Il cède ensuite la parole à M. Devaud pour quelques mots de bienvenue.

Heureux d'accueillir les membres de l'association du Respect, celui-ci se dit toutefois étonné du peu de participants, bien qu'il ait tout à fait conscience que ce genre d'exercice statutaire n'intéresse généralement que peu de personnes dans le monde associatif.

M. Devaud souligne les excellents contacts entretenus avec le Président du Respect depuis de longues années et rappelle les nombreuses manifestations et campagnes menées en sa compagnie auprès de diverses associations sportives ou de classes d'école à Meyrin.

Il précise que le leitmotiv « Compétence, respect et dynamisme » est évoqué à chaque engagement de personnel, car ces valeurs sont prépondérantes pour la commune et constituent un véritable fil rouge au quotidien.



M. Devaud décrit ensuite les nombreux projets menés sur le territoire meyrinois et notamment d'urbanisation où des écoquartiers comme celui des Vergers constitueront une expérience exemplaire, basée sur les trois piliers du développement durable : la solidarité sociale, la responsabilité environnementale et l'efficacité économique. À noter que ce nouveau quartier engendrera une augmentation de la population de 21 % !

Excusant l'absence de ses collègues du Conseil administratif retenus par des obligations liées à leur mandat, il remercie une nouvelle fois l'association « Le respect, ça change la vie » d'avoir choisi Meyrin pour y tenir son assemblée annuelle et redonne la parole au Président de celle-ci pour la suite de l'assemblée.

Propos salués par une salve d'applaudissements.

Le Président remercie chaleureusement M. Devaud pour son accueil ainsi que son allocution de bienvenue et passe au 2^{ème} point de l'ordre du jour.

2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 2 février 2017

Ne suscitant aucune remarque, le procès-verbal relatif à l'assemblée générale ordinaire 2017 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

3. Rapport du président

Le président donne lecture de son rapport :

*« Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs les membres de l'association,
Chers amis,*

J'ai le plaisir de vous donner lecture du rapport d'activité de notre association, relatif à l'année écoulée et, au travers de celui-ci, de vous présenter un aperçu des actions qui ont été menées en 2017 sous la bannière du respect, ça change la vie.

Les points positifs sont très nombreux parce que c'est une affaire humaine et une affaire de cœur ! Nous continuons, encore à ce jour, à recevoir de nombreuses demandes d'aide et de nombreux messages de soutien.

Une fois encore, nos actions ont été nombreuses durant l'exercice qui vient de s'achever et je n'en rappellerai que les principales :

- *Chaque partenariat nécessite une, voire plusieurs, réunion(s) afin de voir si le projet correspond à notre philosophie*
- *Une synergie commune à travers une visibilité sur nos sites respectifs par des prêts de banderole(s) et des dons de matériel aux couleurs de l'association*
- *Vœux du Secrétaire général du CERN*
- *Partenariat avec le Tennis Club du Drizia - Miremont Tennis*
- *Partenariat avec le Département de l'environnement, des transports et de l'agriculture – DETA - GE - Respect de juin 2016 à décembre 2017*
- *Master féminin de Pétanque à Plan les Ouates*
- *Championnat d'Europe de pétanque à la Queue d'Arve – Manifestation européenne pour adultes et jeunes.*
- *Mise à disposition d'un stand pour 3 jours à l'Expo Juniors à Palexpo.*
- *Partenariat avec la Geneva Cup qui a lieu à Meyrin. Tournoi international avec des équipes M-16 de niveau international.*
- *Partenariat avec Le refuge de Darwyn - Association de défense de chevaux maltraités - Sézenove*
- *Partenariat avec le Festival Festiverbant (Musique).*
- *Partenariat dans le cadre du nettoyage du Lac Léman.*
- *Tenu d'un stand pendant 10 jours aux Automnales à Genève.*

- *Partenariat avec la ville de St Julien en Genevois - Article et logo sur le Bulletin municipal*
- *Partenariat aux camps d'une vingtaine de disciplines organisés au Grand-Saconnex par l'association EspritSport.*
- *Partenariat avec l'association "Un Enfant Un Cadeau" - Thônex*
- *Cause à l'honneur GLHC - Davos Lâcher du puk.*
- *Réunion pour un partenariat avec le Centre sportif des Evaux.*
- *Partenariat avec le Tournoi international de football des Schtroumpfs*
- *Partenariat avec une association Mains Solidaires pour une école au Burkina Faso*
- *Stand à la 40ème Course de l'Escale avec toujours la grande responsabilité de l'organisation du Concours de déguisement de la Marmite et la recherche des membres du Jury.*

Je me répète chaque année à l'occasion de notre assemblée générale, mais nous recevons toujours de très nombreux messages de remerciements pour nos actions, pour notre dévouement, et des félicitations pour notre engagement en faveur du respect.

Pour des raisons de sécurité et un nécessaire relooking, notre site, qui est toujours autant visité, va être remodelé et agrémenté de nouvelles fonctionnalités telles que l'envoi de factures en PDF.

C'est également une redite, mais l'argent que nous percevons (cotisations et dons) est entièrement consacré à la cause que nous servons.

J'aimerais profiter de l'occasion qui m'est offerte pour remercier ceux qui ont cru en l'association : les nombreuses communes genevoises, les entreprises, les écoles, les collèges, les Cycles d'orientation, les associations qui nous ont accordé leur confiance pendant ces 14 dernières années.

J'aimerais également remercier les membres du Comité qui ont toujours répondu présents malgré un emploi du temps très chargé (personnel, familial et professionnel) et nul besoin de rappeler que tous les membres du Comité sont également bénévoles !

Merci de votre attention ».

Propos ponctués par les applaudissements de l'assistance.

4. Présentation des comptes 2017 - Rapport du trésorier

La parole est donnée à Patrick Terrapon, trésorier, qui procède à la lecture de son rapport concernant la situation comptable de l'exercice 2017.

Après déductions des charges qui s'élèvent à CHF 8'671.40 pour des revenus d'un montant de CHF 2'380.-, l'exercice se solde par un résultat négatif de CHF 6'291.40, ramenant la fortune de l'association à un montant total de CHF 9'566.30 au 31 décembre 2017.

En effet, les dons se sont élevés à la modique somme de CHF 30.- (CHF 600.- en 2016) alors que les cotisations sont passées de CHF 7'550.- en 2016 à CHF 2'350.- en 2017.

Au nom du comité, le trésorier remercie toutes celles et ceux qui soutiennent l'association, en témoignant tout particulièrement sa gratitude à Mme Laure Villars-Wilmart et M. Jean-Marie Carriage, pour l'excellence de leur travail lors de la vérification des comptes. Patrick Terrapon annonce qu'il se tient à la disposition des personnes présentes pour toute question au sujet de ces comptes.

Le Président remercie à son tour le trésorier pour son travail accompli avec sérieux et professionnalisme.

La parole n'étant pas demandée, il passe au point suivant de l'ordre du jour.

5. Rapport des vérificateurs des comptes

Laure Villars-Wilmart donne lecture du rapport qu'elle a rédigé en collaboration avec Jean-Marie Carriage, en leur qualité de vérificateurs des comptes.

Elle précise notamment que les différents pointages effectués ont tous permis de constater que les écritures comptabilisées étaient parfaitement conformes aux pièces justificatives s'y rapportant.

Elle conclut son intervention en confirmant les chiffres fournis par le trésorier et invite l'assemblée à approuver les comptes 2017 tels que présentés, proposant d'en donner décharge au comité.

6. Approbation des comptes 2017 et décharge au comité

M. Devaud réitère l'inquiétude dont il avait déjà fait part quant aux exercices qui se succèdent et dont les résultats ne s'améliorent pas, bien au contraire. Il s'interroge sur la pérennité de l'association et se dit interpellé par cette situation qui semble perdurer. Il se demande de quelle manière remobiliser les membres pour qu'ils règlent au moins leur cotisation annuelle.

Rebondissant sur ces propos, M. Duchosal pense qu'il faudrait faire preuve de plus de rigueur dans l'appel à cotisation des membres et le suivi des versements.

Le Président rappelle que l'association n'a jamais dépensé l'argent qu'elle n'avait pas. Afin de disposer des fonds nécessaires à l'organisation de campagnes ou à la participation à certaines manifestations, des demandes de soutien seront adressées à des Fondations philanthropiques dans le but d'acquérir du matériel (banderoles, affiches, et autres articles promotionnels) aux couleurs du Respect.

Concernant les cotisations des membres, un message incitant ceux-ci (dont les communes et entreprises genevoises) à poursuivre leur soutien financier leur sera adressé en accompagnement du procès-verbal relatif à la présente assemblée.

Propos corroborés par André Castella qui considère le versement de ces soutiens comme une nécessité pour maintenir cette association en mouvement et ainsi continuer à promouvoir les valeurs qu'elle défend depuis sa création.

Parallèlement, il se demande si l'essoufflement constaté n'est pas symptomatique de la société actuelle et s'il ne serait pas temps de mettre un terme à l'association.

Le Comité se réunira prochainement pour aborder toutes ces questions et évaluer, en fonction des disponibilités de chacun, l'intérêt de poursuivre la démarche et, le cas échéant, les moyens à se donner pour y parvenir.

Il saisit cette occasion pour saluer l'engagement sans faille et l'investissement en temps considérable de Milou, Président polyvalent du Respect, ça change la vie.

M. Devaud rappelle que si l'association souhaite mener à bien un projet spécifique, elle peut le présenter à la Fondation meyrinoise du casino qui serait susceptible, le cas échéant, de participer au financement de celui-ci.

Le Président remercie M. Devaud de son intervention et met aux voix les rapports lus en séance ainsi que les comptes 2017.

Ceux-ci sont approuvés à l'unanimité des membres présents qui en donnent ainsi décharge au comité.

7. Élection des membres du comité et nomination des vérificateurs des comptes pour l'exercice 2018

Au terme de cette échéance, le Président annonce que les membres actuels du comité ont fait part de leur volonté de reconduire leur mandat, ce dont il les remercie.

En outre, Laure Villars-Wilmart et Jean-Marie Carriage ont également accepté de poursuivre leur tâche de vérificateurs des comptes, ce dont il leur sait gré.

Soumises au vote de l'assemblée, ces candidatures sont approuvées par acclamation.

8. Projets et perspectives d'avenir

Après avoir cité quelques projets qui émailleront l'année 2018, le Président invite l'assemblée à se rendre sur le site www.lerespect.org, régulièrement mis à jour et sur lequel les personnes intéressées retrouveront toutes les activités et actions auxquelles participe l'association.

Comme il vient de le rappeler, celle-ci intervient principalement à la demande et n'a pas d'objectif particulier à atteindre ni de visibilité à accroître en mettant sur pied des projets particuliers.

9. Propositions individuelles

Aucune.

10. Questions et divers

➤ *Avenir de l'association*

Soulignant la popularité du logo du Respect, introduit voilà plus de 15 ans sur le territoire genevois, M. Devaud regretterait beaucoup que l'association disparaisse.

S'il reconnaît que l'engagement associatif est difficile à entretenir et à mobiliser sur le long terme, il dit tout son attachement et celui de nombreux Genevois à l'association qui a beaucoup œuvré dans différents domaines de leur vie quotidienne.

L'impact très favorable que la campagne du Respect a eu sur la vie genevoise devrait se poursuivre en assurant la relève via un appel plus large à toutes les bonnes volontés, ainsi qu'en relançant une information au niveau des communes, notamment des Conseils municipaux.

Malgré l'érosion du bénévolat, M. Devaud plaide en effet pour susciter l'intérêt de nouveaux membres en les sensibilisant aux valeurs du Respect qui restent somme toute universelles. Il ponctue ses propos en rappelant que « le respect est quelque chose que l'on veut obtenir, mais aussi quelque chose que l'on doit aux autres » !



La parole n'étant plus demandée, le Président sait gré à l'ensemble des intervenants pour leurs remarques constructives et encourageantes. Il remercie une nouvelle fois les autorités meyrinoises pour leur hospitalité et lève la séance à 19h55, en invitant l'assistance à partager un apéritif dînatoire offert par la ville de Meyrin.

